Annexe 3.

Résumé des rencontres avec des communautés autochtones au Québec

Un total de trois rencontres avec des personnes vivant dans cinq communautés autochtones ou villages nordiques au Québec ont eu lieu au mois d'avril 2022. Le tableau 1 brosse un portrait sommaire des communautés et villages rencontrés.

Tableau 1. Portrait sommaire des communautés et villages rencontrés

Communauté ou village	Nation	Langue parlée	Population (aprox.)	Région administrative du Québec
Administration régionale Kativik (ARK) ²⁰	Inuite	Inuktitut et Anglais comme langue seconde	14 571	Nunavik
Kahnawà:ke	Mohawk	Kanyen'kéha et Anglais comme langue seconde	10 198	Montérégie
Kawawachikamach	Naskapie	Naskapi et Anglais comme langue seconde	931	Côte-Nord
Kitcisakik	Anishinabe	Anishinabe et Français comme langue seconde	483	Abitibi- Témiscamingue
Matimekush-Lac John	Innue	Innu-Aimun et Français comme langue seconde	810	Côte-Nord

^{20.} L'ARK est un gouvernement local et une municipalité régionale de comté qui couvre entièrement le Nunavik et qui comprend 14 villages inuits, non reliés par la route.

1. ÉTAT DE LA SITUATION

Au-delà des pratiques individuelles ou ponctuelles, aucune initiative officielle en lien avec la réparation des AEE n'est actuellement implantée dans les communautés et villages rencontrés, car l'accent est plutôt mis sur le recyclage de ces produits. Dans toutes ces communautés, à l'exception de l'ARK, on retrouve un écocentre où les AEE collectés sont envoyés au recyclage. De nombreux appareils pourraient toutefois être réparés ou réutilisés et plusieurs se retrouvent tout de même à l'élimination, surtout au Nunavik où le recyclage est à peine implanté. En effet, dans cette région, tous les électroménagers en fin de vie sont envoyés directement au lieu d'enfouissement de chaque village. Les personnes rencontrées estiment que l'équivalent d'environ 50 à 60 conteneurs maritimes d'électroménagers pourrait être recyclé, mais les frais de transport par bateau sont très élevés et freinent le développement de cette solution. Le système de REP pour les appareils électroniques est en place dans six villages et des conteneurs sont régulièrement envoyés au sud de la province pour recyclage.

Il y a malgré tout certaines pratiques de réparations ancrées dans les habitudes, notamment pour les appareils électroménagers et certains autres appareils, particulièrement en cas de bris mineurs. À titre d'exemple, les génératrices sont souvent réparées par leur propriétaire à Kitcisakik et au Nunavik. Les pièces sont notamment disponibles sur le site des écocentres ou de lieux d'élimination.

La région de Kawawachikamach, Matimekush-Lac John et Schefferville a déjà eu une personne qui réparait les appareils électroménagers. À Kahnawà:ke, des outils comme des scies à chaîne, des débroussailleuses ou des souffleuses à feuilles étaient parfois réparés par un membre de la communauté, mais la personne avec cette expertise ne le fait plus. Aucune personne dans les communautés rencontrées ne répare les appareils électroniques.

Les priorités sont également différentes d'une population à l'autre. Certaines ont déjà des projets à venir en matière de réemploi. À Schefferville, l'administration souhaite ouvrir une ressourcerie et, au Nunavik, l'ARK souhaite ouvrir un écocentre ainsi qu'une ressourcerie à Kuujjuaq. À Kahnawà:ke, un programme portant sur la réparation de vélos pour les jeunes est dans les plans de l'administration et un intérêt est présent pour la tenue d'un événement de réparation et pour l'implantation d'une bibliothèque d'outils. À Kitcisakik, l'intérêt pour la réparation est présent, mais les priorités actuelles sont plutôt la caractérisation des matières résiduelles et la sensibilisation de la population.

2. ENJEUX ENTOURANT L'ACCÈS À LA RÉPARATION ET LEVIERS POSSIBLES

Le tableau 2 résume les différents enjeux, freins et leviers à la réparation des AEE mentionnés par les cinq communautés et villages nordiques rencontrés.

Tableau 2. Enjeux, freins et leviers à la réparation des AEE dans les communautés et villages rencontrés

Enjeu et		
communauté(s) et/ ou villages nordiques concerné(s)	Freins à la réparation des AEE	Leviers possibles
Propriété des AEE → Nunavik (ARK)	Plus de 90 % des logements au Nunavik sont la propriété du gouvernement, donc les appareils électroménagers lui appartiennent également. L'utilisateur ou l'utilisatrice de ces appareils n'a donc pas nécessairement le choix entre leur réparation et leur remplacement puisqu'il ou elle n'en est pas propriétaire. La réparation est actuellement souvent envisagée seulement en cas de bris mineur de l'appareil.	Inclure des modalités touchant à l'entretien et à la réparation dans les appels d'offres pour la construction et la ges- tion des logements.
Situation géographique → Kawawachikamach, Matimekush-Lac John et Schefferville → Kitcisakik → Nunavik (ARK)	Aucun lieu de réparation n'existe directement dans ces communautés et villages, donc la population doit se rendre dans une autre ville pour faire réparer ses appareils, surtout électroniques. Ceci allonge les délais de réparation et peut décourager d'y avoir recours. Dans le cas des appareils électroménagers, cela peut rendre la réparation tout simplement impossible. Cette situation est également réelle dans d'autres régions canadiennes éloignées, pas seulement dans les communautés autochtones ou villages nordiques. Dans les villages nordiques, une personne devrait être directement sur place pour faire la réparation, ce qui requiert la création d'un poste permettant de voyager entre le nord et le sud du Québec. Ceci est plus dispendieux et le recrutement pour ce genre de poste est difficile.	Au Nunavik, les 14 villages ne sont pas reliés par la route. Si une initiative de réparation était lancée, elle devrait être prise en charge par une entité déjà présente dans tous ces villages comme <i>I care, We care</i> ou la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec.

Enjeu et communauté(s) et/ ou villages nordiques concerné(s)	Freins à la réparation des AEE	Leviers possibles
Financement → Kahnawà:ke → Kitcisakik → Nunavik (ARK)	Certains fonds gouvernementaux fédéraux et provinciaux sont disponibles pour les communautés autochtones et villages nordiques, mais peu sont spécifiquement liés à la gestion des matières résiduelles. En plus, ces fonds ne sont pas toujours adaptés à la réalité géographique. À titre d'exemple, les communautés de Kitcisakik et au Nunavik ont mentionné avoir des enjeux spécifiques qui font grimper les coûts de leurs projets en lien avec la gestion des matières résiduelles (coûts de construction et de location plus élevés, rareté de locaux, coûts de transport de la matière plus élevés, etc.). Parfois, selon les critères des bailleurs de fonds, aucune entité ou aucun acteur de la communauté n'est admissible à la réception des fonds et au pilotage du projet.	Bonifier les fonds gouvernementaux pour les régions éloignées afin de prendre en compte les différents enjeux supplémentaires auxquels plusieurs communautés font face. Le Programme de soutien aux communautés isolées de RECYC-QUÉBEC en est un bon exemple de programme accessible aux communautés autochtones et villages nordiques. Assurer qu'au moins une entité ou un acteur de la communauté ou du village soit admissible à recevoir les subventions.
Ressources humaines et formation → Kahnawà:ke → Kawawachikamach, Matimekush-Lac John et Schefferville → Nunavik (ARK)	formation Kahnawà:ke Kawawachikamach, atimekush-Lac John Schefferville d'œuvre disponible. L'enjeu de la langue est également un obstacle pour plusieurs communautés au Canada, dont celle de Kahnawà:ke au Québec, car les formations en	